

Affichage : le 06/10/2026

## COMMISSION LABELLISATION ET SUIVI DES CLUBS

*Sous la Présidence de Francis Frammery*

*Membres: Régis Dehondt, Claude Dupont, Sylvain Lemaitre, Stéphane Mille, William Vimeux  
Consultant : Benjamin Hochart*

La Commission, dans sa partie arbitrage, effectue le bilan des actions menées par les postulants au Label Arbitrage pour la saison 2025/2026.

Seuls les clubs d'Auchy-lès-Hesdin et d'Équihehen ont fourni à la Commission les pièces nécessaires permettant de statuer sur l'attribution du label.

Concernant Auchy-lès-Hesdin, la suspension de l'un de ses licenciés pour une durée de trois ans, à la suite d'un acte de brutalité, entraîne l'exclusion du club du dispositif pour la saison 2025/2026, conformément aux dispositions du cahier des charges.

Équihehen obtient un total de 653 points et se voit ainsi attribuer le Label Bronze.

*Frammery Francis*

*Président de la commission*

*Vimeux William*

*Secrétaire de la commission*